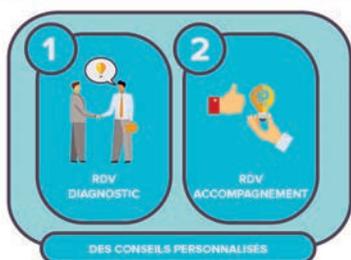


ÉCONOMIE

Aide aux créateurs d'entreprises

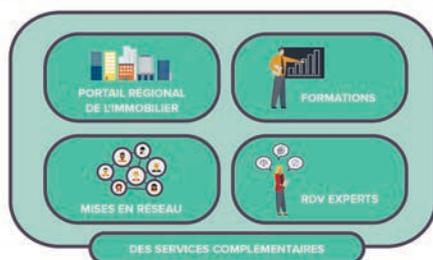
Nouveau : Promove, l'organisme de développement économique de la région Riviera-Lavaux, accompagne désormais les habitants désireux de créer leur entreprise et leur propose un parcours et des outils adaptés. Cet accompagnement prend la forme d'un premier RDV Diagnostic de 45 minutes pendant lequel le projet est analysé. L'entretien préliminaire peut déboucher sur un suivi individuel, dans le but de développer un projet économiquement viable. Promove apporte également son appui pour la recherche de locaux, ainsi qu'au travers de mises en réseau et de formations

PROMOVE VOUS ACCOMPAGNE
DANS VOTRE PROJET DE CRÉATION D'ENTREPRISE



Organisme officiel de promotion économique de la Riviera et de Lavaux | Un service financé par les communes de la région et le Canton | 021 963 48 48 | info@promove.ch

promove
RIVIERA-LAVALOX



dédiées à la création d'entreprise organisées avec Genilem (prochaine session les 16 et 23 novembre 2021).

Dernière nouveauté : les RDV Experts permettent de bénéficier des conseils de professionnels expérimentés ainsi que de leurs recommandations personnalisées dans les domaines suivants : stratégie marketing, outils de communication, stratégie de vente, gestion comptable/fiscalité/recherche de financements et aspects juridiques.

Contact : Cécile Enjolras, ☎ 021 963 48 50, enjolras@promove.ch

PROTOCOLE



Le 1^{er} juillet dernier, jour de son entrée en fonction, le Syndic Olivier Gfeller a eu le plaisir de recevoir le Consul général d'Italie à Genève, Monsieur Tomaso Pietro Marchegiani. À cette occasion, il lui a remis l'ouvrage des Archives «*Empreintes du temps : chroniques d'histoires montreusiennes*», qui consacre un chapitre entier à l'histoire de l'immigration italienne à Montreux. De gauche à droite : M. Olivier Gfeller, M. Domenico Silleri, correspondant consulaire à Montreux et M. Tomaso Pietro Marchegiani.

ÉCLAIRAGE

L'église St-Vincent mise en valeur

L'église Saint-Vincent sera prochainement équipée d'un nouvel éclairage d'ambiance, mieux adapté au lieu, plus économique et plus respectueux de la faune et de la flore. Les sources actuelles d'éclairage au sodium de couleur jaune, qui datent de plus de 30 ans, seront remplacées par un éclairage doux, d'un blanc chaud. Les neuf projecteurs LED à spectre étroit prévus pour éclairer l'église et la chapelle Saint-Michel (pas éclairée actuellement) permettent de concentrer la lumière sur les zones à mettre en valeur et de supprimer le halo lumineux actuel, source de pollution lumineuse nuisible pour la faune nocturne. Le nouvel éclairage apportera une importante économie d'énergie, avec une diminution de la consommation électrique de 85 %.

De nos jours, l'éclairage public se doit d'être chaleureux, non éblouissant et

économique. Dans le cadre de sa politique énergétique, la Commune assainit progressivement son parc d'éclairage public. Un quart de celui-ci est ainsi déjà équipé de lampes LED.

Cette technologie permet par ailleurs la mise en place d'un éclairage dynamique, avec détecteur infrarouge de mouvement, aux endroits qui s'y prêtent. Ainsi, les lampes au sodium des routes des Monts à Caux et de Valmont à Glion seront remplacées par des lampes LED et dotées de capteurs de mouvement fixés sur les mâts d'éclairage. Ce dispositif permettra d'abaisser sensiblement la luminosité ambiante lorsqu'aucun usager n'est présent, favorisant la protection de la biodiversité et le repos nocturne.

Plus d'infos : travaux@montreux.ch, ☎ 021 962 77 30



Éclairage actuel.



Éclairage prévu.